



Universiteit  
Leiden  
The Netherlands

## **La biographie d'un paysage. Etude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti**

Jean, J.S.

### **Citation**

Jean, J. S. (2019, September 10). *La biographie d'un paysage. Etude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti*. Sidestone Press, Leiden. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/77744>

Version: Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/77744>

**Note:** To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Cover Page



Universiteit Leiden



The handle <http://hdl.handle.net/1887/77744> holds various files of this Leiden University dissertation.

**Author:** Jean, J.S.

**Title:** La biographie d'un paysage. Etude sur les transformations de longue durée du paysage culturel de la région de Fort-Liberté, Haïti

**Issue Date:** 2019-09-10

---

## Contexte géographique et culturel

*« Pour ma part, si j'ai rappelé quelques détails de ces hideuses boucheries, ce n'est point par délectation morose, c'est parce que je pense que ces têtes d'hommes, ces récoltes d'oreilles, ces maisons brûlées, ces invasions gothiques, ce sang qui fume, ces villes qui s'évaporent au tranchant du glaive, on ne s'en débarrassera pas à si bon compte. Ils prouvent que la colonisation, je le répète, déshumanise l'homme même le plus civilisé ; que l'action coloniale, l'entreprise coloniale, la conquête coloniale, fondée sur le mépris de l'homme indigène et justifiée par ce mépris, tend inévitablement à modifier celui qui l'entreprend ; que le colonisateur qui, pour se donner bonne conscience, s'habitue à voir dans l'autre la bête, s'entraîne à le traiter en bête, tend objectivement à se transformer lui-même en bête. C'est cette action, ce choc en retour de la colonisation qu'il importait de signaler » (Césaire 1955 : 10).*

L'île entière (Haïti et République Dominicaine) possède une superficie de 76 555 km<sup>2</sup>, et elle est la deuxième plus grande île de la Caraïbe après Cuba. Hispaniola, est le nom donné à l'île par Christophe Colomb en 1492. Mais elle serait appelée aussi Ayiti ou Bohio par premiers habitants de l'île (Barrow 1766 : 440 ; Herrera Malatesta 2018 ; Geggus 1997 ; Las Casas 1999 ; Kerr 1811 : 275 ). L'île entière est caractérisée par de nombreux reliefs correspondant à des montagnes escarpées, des vallées fluviales à l'intérieur qui sont de grandes tailles, vertes et fertiles. D'importantes chaînes de montagnes composent les deux cordillères parallèles de l'île et la plus importante est la Cordillère centrale. Cette dernière est située entre le nord de la République d'Haïti et le sud de la République Dominicaine. Le Pic Duarte, situé en République Dominicaine mesure 3 098 mètres, est le point culminant de toute la région de la Caraïbe. De longues côtes, des plaines, de hauts plateaux et des montagnes forment, en effet, la topographie de l'île. Elle est composée de deux grandes vallées. Il s'agit de la cuvette nord passant de la Plaine du nord d'Haïti vers l'est par la République Dominicaine, le long de la vallée du Cibao jusqu'à la baie de Samana. En effet, c'est dans la vallée du Cibao qu'est située la Vega Real, connue comme la plus grande et la plus fertile plaine de toute l'île. Par ailleurs, cette île est constituée à la fois des terres de haute altitude et des basses terres côtières qui présentent des variétés écologiques telles des forêts de broussailles sèches, des savanes de mangroves et des forêts tropicales.

La péninsule d'Haïti occupe un tiers de l'île majoritairement montagneuse. Elle est composée de plusieurs îles et îlets qu'on retrouve particulièrement dans le sud et le nord. Haïti est dominé par les montagnes ; les plaines représentent moins de 20 % du territoire, dont les plus importantes sont les plaines du nord, du Cul-de-sac et la plaine des Cayes (IICA 2006 : 4). Le climat d'Haïti est de type tropical humide, avec une température moyenne de 25° C, mais des variations existent en fonction de la topographie des sommets et des plaines (Bolay 1997). En altitude, on enregistre des températures beaucoup plus fraîches que dans les plaines. Naturellement, entre les mois de novembre et de mars, le climat s'avère moins chaud, grâce aux vents alizés, mais également lors des fortes pluies. Généralement, la moyenne annuelle des précipitations vacille entre 1 440 et 2 000 mm et peut varier selon les régions. Deux saisons pluvieuses sont bien marquées, d'avril à mai et de septembre à octobre, et ont souvent débouché sur de sérieuses inondations. L'enregistrement des dégâts cycloniques est toujours de grande envergure parce qu'Haïti est situé sous la trajectoire des cyclones tropicaux. Haïti contient plusieurs étangs d'eau douce, dont le plus important est celui de Miragoane, situé dans le sud du pays et un seul lac, le lac Azuei, partagé avec la République Dominicaine. Il possède de grands dépôts calcaires éocènes et miocènes et est riche en silex cryptocristallin (Moore 1994). Ce dernier a été utilisé par beaucoup de groupes amérindiens pour fabriquer des outils. Ce silex, communément présent, se retrouve tout au long des cours d'eau, et parfois il émerge du sol (Luedkte 1992 ; Pantel 1988 ; Woodring *et al.* 1924 ; cf. Koski-Karell 2002 ; Moore 1994).

Ce pays possède une énorme richesse en terme de biodiversité, illustrée par les travaux de plusieurs chercheurs (Hedges et Wood 1993 ; Sergile et Woods 2001 ; Timyan 2011). Cette biodiversité concerne notamment la flore, composée de 37 % de plantes endémiques regroupant 5 000 plantes vasculaires avec plus de 300 Rubiaceae, 300 orchidées 300 Graminaceae, 330 Asteraceae et 200 Melastomataceae (Barker et Dardeau 1930 ; Dod 1992 ; Logier 1982 ; Sergile et Woods 2001). La faune occupe aussi une place importante avec plus de 2 000 espèces.

## 2.1. La région Fort-liberté

La région Fort-liberté est rangée dans la bande nord d'Haïti. Elle comprend de longues côtes depuis la frontière avec la République Dominicaine jusqu'au département du Nord-Ouest. La bande nord est caractérisée par des secteurs semi-arides et des plaines alluviales, lesquelles sont propices à l'agriculture. Cette région peut annuellement recevoir moins de 1 000 mm de pluie (Aube 1999 : 47 ; Aube et Caron 2001). Elle comprend aussi le massif du Nord, considéré comme une extension de la Cordillère centrale, ainsi que la plaine du Nord. La région de Fort Liberté est donc un espace côtier maintenu par la baie de Fort Liberté au milieu, la baie de Caracole au sud et la baie de Manzanille à l'est, limitrophe avec la République Dominicaine (Fig. 2). Elle comporte de petits îlets, dont le plus grand est celui d'île Bayau, qui tous ont été habités pendant la période amérindienne.

C'est donc une région de basse élévation, composée majoritairement de plaines et de petites collines. En effet, la baie conserve un emboîtement assez complet de formes, depuis les falaises élevées et découpées jusqu'aux petites « plaines » qui uniformisent son fond (Ménanteau et Vanney 1997). Les littoraux sont variés, car on trouve des

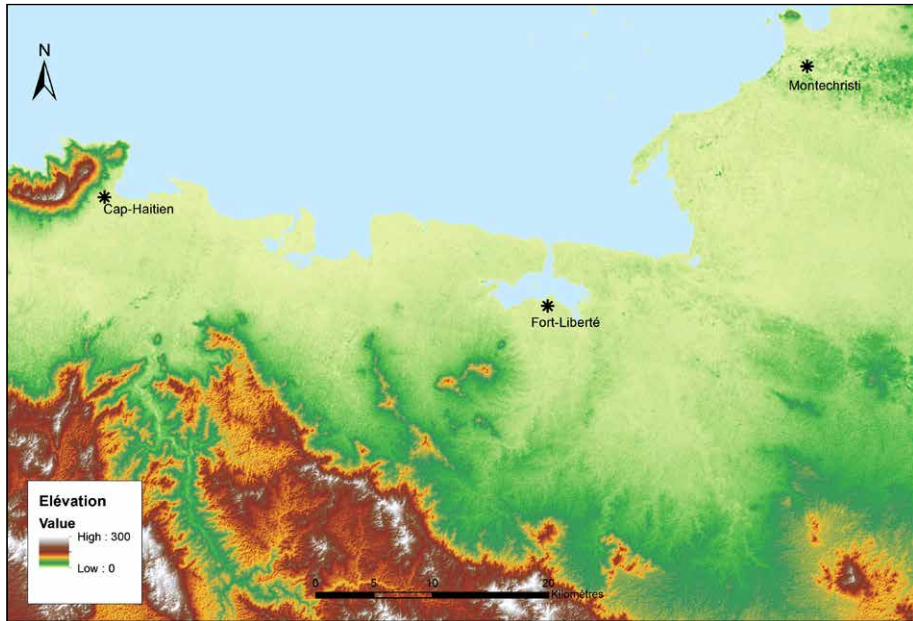


Figure 2 : carte régionale d'une partie des départements du Nord et du Nord-Est d'Haïti (Jean 2019).



Figure 3 : dégradation côtière du secteur de Garde Saline (Photo : Jean 2016).

zones relativement plus ou moins hautes situées dans les côtes des Frédoches orientaux du bas Maribarou, ainsi que des parties basses comme les secteurs de Garde Saline, de la zone urbaine et de Dérac. Certaines sections du littoral sont marquées par des érosions marines et des changements ont, sans aucun doute, eu lieu au niveau de ces secteurs

relativement bas (Fig. 3). L'évolution du littoral est surtout liée aux aménagements anthropiques, particulièrement au déboisement ayant « provoqué une intense érosion des versants des morne dans les bassins hydrographiques [...] ». (Ménanteau et Vanney 1997 : 35). Il est démontré surtout par le biais des corrélations d'une carte ancienne et d'une image du satellite Spot 2 que les lignes de rivages dans certains endroits, particulièrement au niveau de Limonade et de Petite Anse ont beaucoup changé de 1492 à nos jours (Ménanteau et Vanney 1997 : 34-35). Cela explique qu'en général, le paysage de la bande Nord a forcément changé à travers le temps. La région de Fort Liberté entre aussi dans ce cycle de changement qu'on observe dans certains secteurs sur les côtes, où l'on assiste à des érosions qui se manifestent en bordure de mer. Ce sont des changements d'ordre naturel autant qu'anthropiques (Fig. 3). Dans la baie de Fort Liberté, ce changement découle d'activités anthropiques et peut prendre la forme d'appropriation de l'espace côtier, surtout dans le secteur de Phaéton, et de déforestation abusive de la végétation côtière dont les habitats de mangroves dans les secteurs de Garde Saline.

## 2.2. Les typologies du sol et végétations

Haïti est constitué majoritairement de sols calcaires, issus des roches sédimentaires, ainsi que des éléments d'origine volcanique. La région de Fort Liberté se compose de résidus alluvionnaires, qui forment des sols arables particulièrement riches dans les rivières actuelles (Kramer *et al.* 2013 : 15). Le relief terrestre se forme à partir des accumulations littorales, de montagnes basses ainsi que de couverture détritique (Fig. 4).

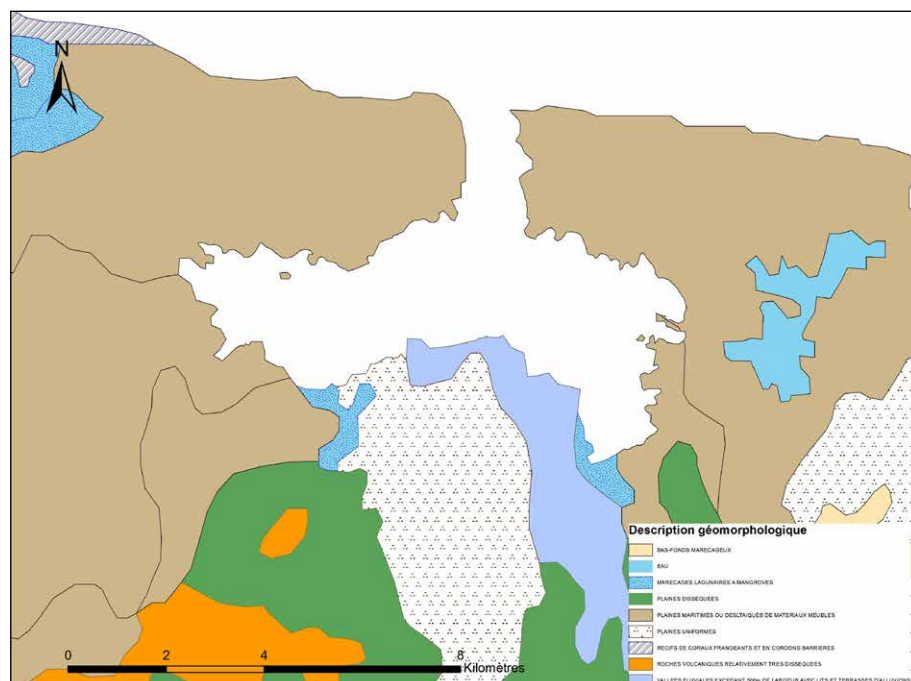


Figure 4 : géomorphologie de la région d'étude. Source : CNIGS (Jean 2019).



Loïc Ménanteau et Vanney (1997) ont réalisé un travail essentiel sur l'environnement et le patrimoine culturel dans la région de Fort Liberté. La typologie du sol a été étudiée plus pertinemment qu'auparavant. Ainsi, ils ont mis en relief plusieurs types de

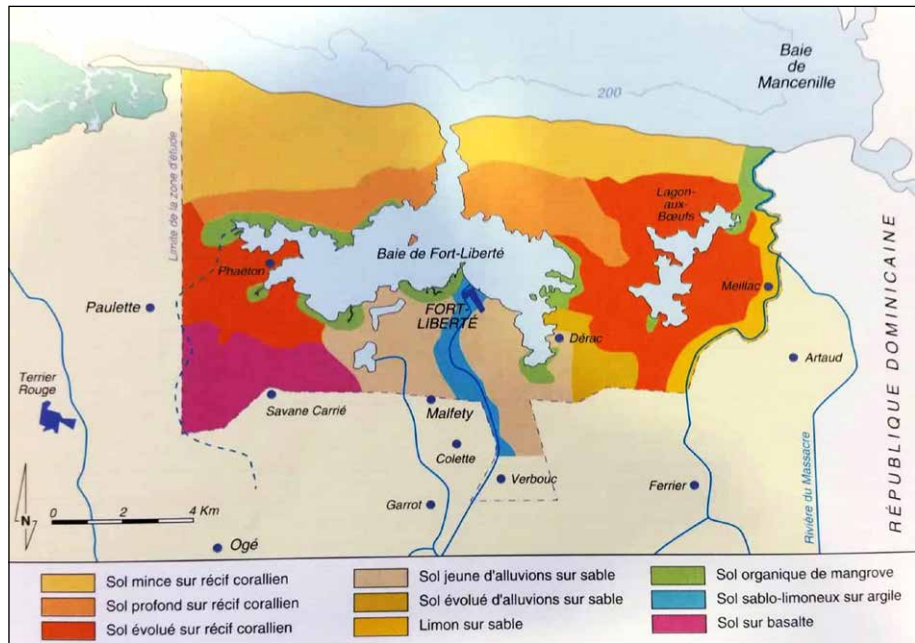


Figure 5 : typologie du sol de la région de Fort-Liberté (Ménanteau et Vanney 1997 : 16).

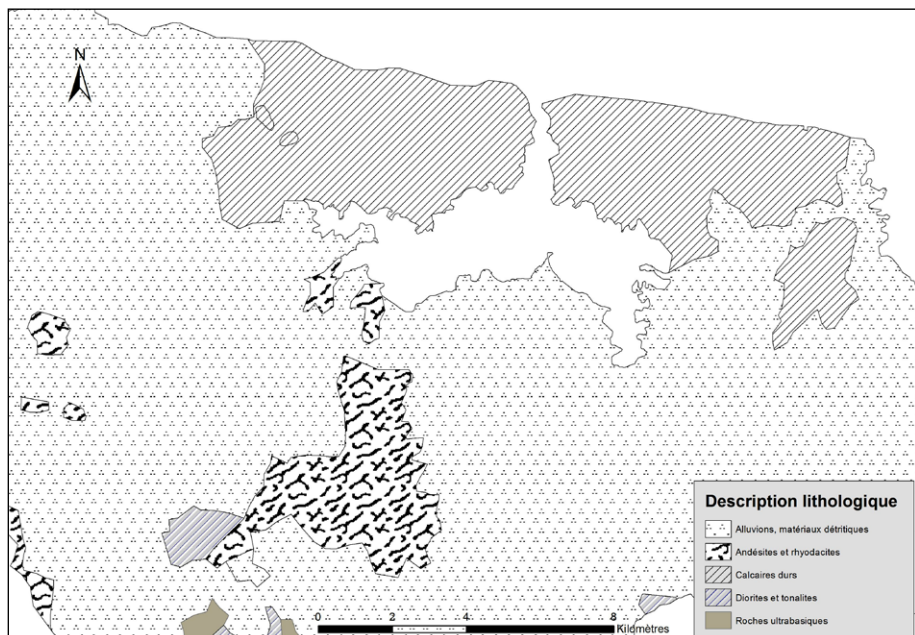


Figure 6 : carte lithologique de la région d'étude (Jean 2019).

sols qui composent cette région. Il s'agit de sol mince sur le récif corallien, de sol profond sur le récif corallien, de sol jeune d'alluvions sur sable, de sol évolué d'alluvions sur sable, de limon sur sable, de sol organique de mangrove, de sol sablo-limoneux sur argile et de sol sur basalte (Ménanteau et Vanney 1997 : 16) (Fig. 5). Le sol organique de mangrove s'étend sur plusieurs secteurs littoraux du secteur de Phéeton, de Garde Salines, des côtes de Dérac, ainsi que du Lagon aux Bœufs.

Du point de vue lithologique, la région de Fort-Liberté est formée majoritairement des alluvions et matériaux détritiques, d'andésites et de rhodites. S'ajoutent à cela des calcaires durs situés dans les deux parties des Frédoches, de diorites et de roches ultrabasiques (Fig. 6).

Les mangroves s'étendent sur environ 154 km<sup>2</sup> en Haïti et font partie des végétations côtières, surtout la bande nord d'Haïti, comprenant particulièrement Port-de-Paix, de Limbé, Cap-Haïtien, la Baie de Caracol, et Fort Liberté. Kramer et ses collègues soulignent que l'on rencontre dans la région « des mangroves, des herbiers marins et les récifs des baies des côtes nord qui sont des zones de frai et de croissance importante pour les poissons, les mollusques et les crustacés ; ces habitats<sup>8</sup> protègent la région côtière contre l'érosion, l'action des vagues et les ondes de tempêtes » (2013 : 13). Mais, beaucoup de ces endroits subissent des dégradations. Leur processus de disparition s'est accéléré, car les activités anthropiques ont d'énormes impacts sur la résilience des littoraux. Pourtant, les mangroves jouent un rôle important pour la reproduction des espèces littorales et pélagiques (Kramer *et al.* 2013). Elles occupaient une place prépondérante dans la stratégie de subsistance pour les communautés amérindiennes et assurent toujours une fonction déterminante pour l'économie locale contemporaine. Plusieurs types de mangroves sont normalement recensés en Haïti, dont les types *Rhizophora mangle*, *Avicennia germinans*, et *Laguncularia racemosa*, signalés pour le Haut du Cap et la Rivière salée (Aubé et Caron 2001 : 274 ; Kramer *et al.* 2016). La végétation comprend différentes particularités (Ménanteau et Vanney 1997 : 16). Il faut noter que l'agroforesterie, comme sous-classe des terres agricoles, comprend les arbres anciens dont le diamètre est supérieur à 40 cm et la hauteur dépasse 15 m (Kramer *et al.* 2013 : 69). Elle est une des principales caractéristiques de la végétation terrestre, constituée des zones de l'intérieur de Fort-Liberté que l'on peut observer à travers l'occupation du sol (Fig. 7). Cependant, cette région est dominée par le couvert arbustif d'*Acacia Farnesiana* (Kramer *et al.* 2016), qu'on retrouve particulièrement dans les secteurs peu habités.

La végétation épineuse se trouve surtout dans les savanes des Frédoches, caractérisées par des sols nus de calcaires coralliens (Ménanteau et Vanney 1997 : 16). La région de Fort Liberté possède une importante biodiversité, constituée par de nombreuses espèces de plantes endémiques et de faune. Elle a été évaluée par les travaux de Kramer et ses collègues (2016), complétant ainsi des travaux précédents (Ménanteau et Vanney 1997 ; Sergile *et al.* 2012 ; Sergile et Woods 2001). Ils révèlent la richesse de la biodiversité de la région, avec plusieurs espèces d'oiseaux, de vertébrés terrestres, d'amphi-

---

8 Les mangroves représentent un habitat important pour les oiseaux et les reptiles.



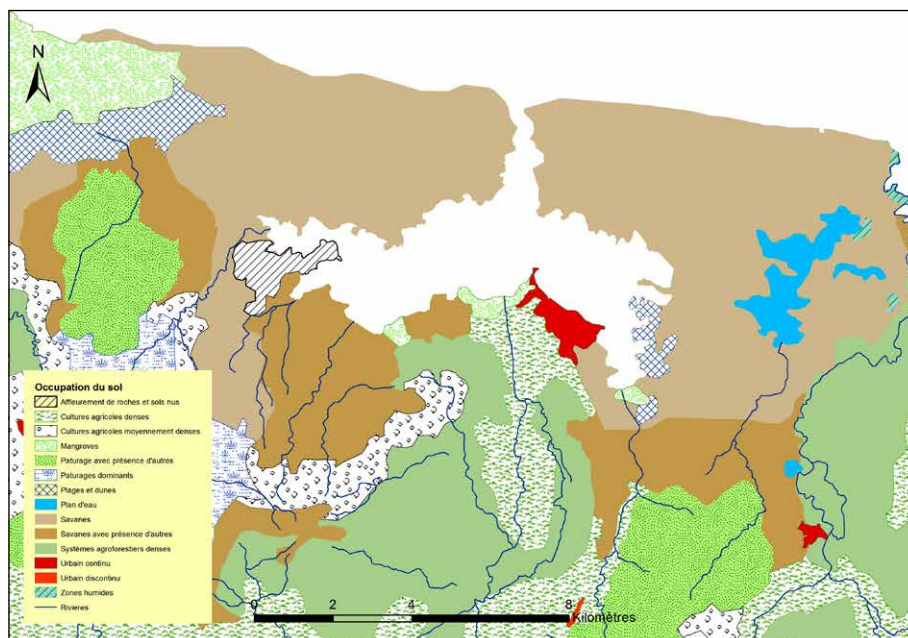


Figure 7 : état d'occupation des sols. Données CNGIS (Jean 2019).

biens, de reptiles et de mammifères terrestres (voir Kramer *et al.* 2016). La biodiversité<sup>9</sup> de la région correspond donc à la présence d'un important nombre total d'espèces et de certaines espèces rares et endémiques (Kramer *et al.* 2016).

Par ailleurs, les activités anthropiques remontant à plusieurs siècles ont généré des impacts considérables et ont éliminé ou gravement décimé un certain nombre d'espèces endémiques dans cette zone (Kramer *et al.* 2016 : 100). Beaucoup d'espèces fauniques sont aussi recensées dans le Lagon aux Bœufs (Ménanteau et Vanney 1997 ; Kramer 2016 ; Posner *et al.* 2010 ; Sergile et Woods 2001). Ce dernier est un ancien bras de mer séparé de la côte, associé à la Rivière du Massacre et à d'autres ruisseaux qui l'alimentent. Il s'étend sur environ 5 000 hectares (5 km<sup>2</sup>) (Ménanteau et Vanney 1997).

Le cadre hydrologique de la région est marqué par les rivières du Massacre et de La Matrice, qui arrosent les cantons de Meillac, Mapou et les anciennes plaines coloniales avoisinantes. Les plaines de Dumas, Bayaha et Mafety sont traversées par la rivière Marion, qui alimente le secteur côtier de Garde Saline. D'autres rivières temporaires, telles que Rivière Maurice ou Ravine Blanche, s'ajoutent aux variables environnementales de la région, surtout au cours des saisons pluvieuses.

9 Kramer et son équipe résumant le nombre d'espèces animales et végétales formant la biodiversité du Parc Nationale des trois Baies (PN3B) des côtes nord d'Haïti (Limonade, Caracol et Fort-Liberté). Ils avancent que cette « diversité animale et végétale la plus importante a été découverte dans les eaux marines peu profondes du parc. Au total, trois cent une (301) espèces distinctes d'organismes benthiques sessiles et vagiles ont été recensées, y compris cent quarante-neuf (149) espèces d'éponges, cinquante-et-une (51) espèces de coraux durs, quarante-trois (43) espèces d'octocoralliaires, et vingt-et-une (21) espèces d'échinodermes. Concernant les poissons marins, au total, cent quatre-vingt-trois (183) espèces distinctes ont été recensées dans les eaux du parc, y compris une espèce endémique de la famille des *Serranidae* (*Hypoplectrus*) que l'on ne trouve que dans la Baie de Fort-Liberté » (Kramer *et al.* 2016 : 9-10).

Cet espace plat et semi-aride, associé à de petites collines ainsi qu'aux variables écologiques, forment l'environnement de la région de Fort Liberté. Sa biodiversité génère la prolifération des faunes marines et terrestres ; elle a conditionné la survie des premiers habitants de la région et permis l'accroissement des plantations coloniales de la région.

### **2.3. Les premiers établissements culturels amérindiens**

L'histoire des établissements des groupes culturels dans la région du nord d'Haïti concerne l'arrivée des premiers groupes qui s'installaient à l'intérieur des terres et dans les espaces côtiers et insulaires. Le plus grand espace insulaire correspond à l'île de la Tortue sur laquelle un grand nombre de sites amérindiens ont été mis au jour par des chercheurs au cours des années 1990 (Koski-Karell 2002 ; Moore et Tremmel 1997). Les occupations insulaires se sont répandues sur l'île à Rat près de Cap Haïtien et sur les îlets de la baie de Fort-Liberté. En effet, les premières traces de peuplement de la bande nord ont été découvertes sur le site de Savane-Carrée II, dans la région de Fort-Liberté, correspondant à 3000 av. J.-C.. Cette date peut correspondre à l'émergence des premiers peuplements en Haïti, correspondant à des dates plus anciennes, et sont attribuées à l'occupation de l'ouest d'Haïti.

L'état de connaissance sur l'origine des premières migrations amérindiennes en Haïti doit être compris dans un contexte caribéen, et cette problématique reste encore ouverte. En effet, des chercheurs ont examiné plusieurs scénarios relatifs aux points d'origine et aux facteurs qui ont causé les premières migrations vers la Caraïbe insulaire. Ils se sont basés sur des comparaisons stylistiques et technologiques des objets lithiques des Grandes Antilles aux industries lithiques les plus anciennes documentées sur le continent voisin. Cette première tentative fut mise en évidence par William Coe (1957), qui a observé les grands couteaux fabriqués à lames de silex d'Haïti et les a comparés à ceux trouvés au Belize, tout en proposant des traits communs avec les assemblages de la Mésoamérique. La côte du Golfe et le sud des Etats-Unis n'ont pas été négligés comme point d'origine potentiel (Hahn 1961 : 181-182, cf. Callaghan 2003 : 323) ainsi que l'ouest du Venezuela (Veloz Maggiolo et Martin, 1983 ; Veloz Maggiolo et Vega, 1982).

Par le biais du projet de *Computer simulation* mis en place par Callaghan (1990, 1991, 2003), la possibilité d'une migration du nord de l'Amérique du sud, du nord de l'Amérique centrale ainsi que du sud de la Floride n'a pas été écartée. Cependant, il soutient que le nord de l'Amérique du Sud laisse apparaître des assemblages partageant plus de similitudes avec ceux du début de la période relative aux groupes Saladoïdes des Grandes Antilles. En même temps, il reconnaît que les assemblages de ces deux régions continentales présentent également des différences importantes. Il soutient par ailleurs que la Floride peut également avoir contribué aux premières cultures amérindiennes des Grandes Antilles, en reconnaissant les dangers du voyage, et la probabilité d'un contact sporadique (2003 : 336). L'idée que la péninsule de Yucatan aurait été le lieu d'origine des premiers migrants des Grandes Antilles est généralement acceptée par la plupart de chercheurs (Keegan 1995 ; Rouse 1992, 2000 ; Wilson *et al.* 1998 : 351 ; voir aussi Reid *et al.* 2014).

Les dates relatives aux traces des premiers établissements amérindiens dans la Caraïbe correspondraient au site archéologique Banwari Trace (5840- 5720 BC ) situé à Trinidad et Tobago (Pagan Jimenez *et al.* 2015, voir aussi Tankersley *et al.* 2018). Pour Haïti et la République Dominicaine, il s'agit de Duclos VII (4160 av. J.-C.) et Vignier III (3630 av. J.-C) (Moore 1992, 2019 ; Wilson 2007) pour Haïti et de Casamira (3300 BC) pour la République Dominicaine Wilson 2007 : 27).

Les établissements de Duclos VII et de Vigner III sont insérés dans la région de Cabaret en Haïti et sont situés à une dizaine de kilomètres l'un de l'autre (Moore 1992 ; Moore et Tremmel 1997). Ils marquent les sites les plus anciens d'Haïti. Mais l'ensemble des dates radiocarbone disponibles pour cette période permet d'imaginer une dynamique d'établissement qui s'étend sur différentes régions du pays. Les traces des premiers établissements amérindiens d'Haïti sont classées au sein d'une chronologie traditionnelle prônée par Irving Rouse, qui divise la période amérindienne en Age Lithique, Age Archaique et Age Céramique (Rouse 1992 : 52).

Cette classification avait placé Cabaret (Haïti) au sein de l'Age lithique, considéré comme l'un des trois foyers culturels identifiés dans les Grandes Antilles attribués aux premiers groupes culturels insulaires (Seboruco à Cuba, Cabaret en Haïti et Barrera-Mordán en République Dominicaine). Ce placement découle des publications de certains chercheurs (Cruxent et Rouse 1969 ; Flebes Duenas 1980 ; Koski-Karell 2002 ; Kozlowski 1980 ; Moore 1994 ; Rouse, 1992 ; Pantel 1988 ; Veloz Maggiolo 1972). Ces groupes culturels sont placés dans la série dénommée Casimiroïde, laquelle est dérivée du site éponyme Casimira de la République Dominicaine. Des assemblages d'artéfacts correspondant à des lames bifaciales, des couteaux, des grattoirs représentent les outils lithiques des premiers peuplements, considérés comme de petits groupes de chasseurs-cueilleurs nomades (Cruxent et Rouse 1969 : 42-3), qui ne connaissent que la technologie de la pierre taillée (Rouse 1992). Cependant, ces études n'ont pas pu fournir d'informations adéquates sur l'organisation sociopolitique, sur les comportements alimentaires, ainsi que sur les modes d'appariation du paysage. Dans ce cas, les aspects technologiques de la production de la culture matérielle ne peuvent pas fournir toutes les informations nécessaires pour catégoriser ces groupes culturels. Pourtant, aucun de ces premiers sites fouillés n'a fait l'objet de suffisamment d'études approfondies pour soutenir des conclusions générales concernant la démographie économique, l'organisation sociopolitique et les autres aspects de leur culture (Keegan et Hofman 2017: 23-35).

Selon la chronologie traditionnelle, la période archaïque survient après environ 2000 ans et faisait partie des sous-séries Courian, développées au sein de la série Casimiroïde des Grandes Antilles. Cette sous-série est datée à Haïti et la République Dominicaine entre 2000 av. J.-C. à 145 ap. J.-C., suivant l'évolution sur place des premiers groupes culturels (Rouse 1992). Des techniques de coupage, de polissage de la pierre, des coquillages et de l'os, associées à une économie de subsistance basée principalement sur les fruits de mer, sont autant d'éléments que les chercheurs ont attribués à cette période. Keegan et Hofman (2017) évoquent Rouse (1992) et Veloz Maggiolo (1991) qui croisaient la technologie de la pierre et le comportement économique des habitants ; des objets tels que des couteaux, des lances, des grattoirs servaient à chasser des crocodiles, lamantins et baleines.

Selon les auteurs, ces groupes sociaux se servaient aussi d'un ensemble d'outils correspondant aux haches simples et aux haches à double panneton, les meules, les pendentifs en coquille, les coquillages polis, les boules de pierre, les mortiers avec des lignes incisées, les pilons coniques, les objets cérémoniels en pierre (Rouse 1939, 1941 ; Rouse et Moore 1984). Ces objets sont par ailleurs autant d'éléments qui expliqueraient la distinction entre ces deux périodes (Rouse 1992 ; Veloz Maggiolo 1991).

Fort-Liberté est considéré comme l'un des foyers culturels de cette sous-série des premiers groupes humains en Haïti. Les auteurs se sont basés sur ces nouvelles formes typologiques et technologiques avec les artefacts issus principalement des sites archéologiques de Couri I, Couri II, Savane Carré I, Savane Carré II et Rivière Maurice. Les sites Cacoq I, Cacoq 2 à Limbé, dans le nord et Île-à-Vache dans le sud d'Haïti, présentent des similitudes technologiques aux artefacts trouvés dans la région de Fort Liberté et sont ajoutés à la sous-série casimiroïde, appelée *Couri Culture* (Moore 1992 ; Rouse et Moore 1983). En effet, les travaux antérieurs effectués dans la région du nord d'Haïti, y compris dans l'Île de la Tortue, ont mis en évidence plus de 50 sites, qui auraient été interprétés comme des établissements situés entre 2000 av. J.-C. à 500 ap. J.-C., en suivant le schéma de la caractérisation chrono-culturelle de Rouse (Koski-Karell 2002 ; Moore et Tremmel 1997).

Il faut noter que la conception relative à la chronologie « rousienne » (Rouse 1992) est cependant remise en question par des chercheurs qui optent pour le terme *Archaique* ou *Période Pré-Arawak* (voir par exemple, Rodriguez Ramos *et al.* 2008 ; Keegan 2007 ; Keegan et Hofman 2017 ; Hofman et Antczak 2019) pour désigner tous les groupes culturels installés dans la Caraïbe insulaire avant l'expansion des groupes Saladoïdes. Ces nouvelles considérations sont soutenues par des révisions de quelques attributions qui constituaient la toile de fond de la caractérisation chrono-culturelle basée principalement sur la technologie d'outils lithiques. Des auteurs suggèrent que la dichotomie entre Age Lithique et Age Archaique ne tient pas pour caractériser ces périodes (Rodriguez Ramos 2007 ; Rodriguez Ramos et Pagán Jiménez 2006 ; voir Rivera-Collazo 2011 : 36) en arguant qu'il n'y a jamais eu un âge lithique dans la caraïbe insulaire, puisque les premiers habitants avaient connu d'autres types de culture matérielle (Rodriguez Ramos 2013 : 133). Le problème est que les sites connus comme étant principalement des ateliers lithiques ne présentent pas toute la gamme des activités culturelles de ces groupes (Keegan et Hofman 2017 : 28).

La remise en question de la dichotomie entre Age Lithique et Age Archaique permet en même temps de porter un autre regard approfondi sur les pratiques socio-économiques des groupes culturels existant avant les groupes saladoïdes. Certains rejettent ainsi l'idée de l'introduction des pratiques de l'agriculture et de poteries dans la Caraïbe vers 500 av. J.-C. En ce qui concerne la pratique de l'agriculture<sup>10</sup> et la domestication des plantes, Pagán Jiménez s'intéressant de près à cette question montre que les pratiques agricoles avaient été cruciales avant l'arrivée des groupes saladoïdes dans la Caraïbe insulaire, issus de l'Orénoque, en Amérique du Sud. Ces nouvelles hypothèses découlent des évidences archéologiques trouvées dans des contextes archaïques. Par exemple, les sites archéologiques Maruca et Puerto Ferro à Porto Rico, datés entre

---

10 Cette question est discutée dans un contexte chronologique plus vaste, allant de 6000 av. J.-C. à 1500 ap. J.-C. (voir Reid 2018).

Tableau 1 : Dates radiocarbone pour la région de Fort-Liberté (sites datés à partir de *Strombus Pugilis*, Bureau National d'Ethnologie).

Nom du site	C14/ AA <sup>1</sup>	Beta Analytic
Savane Carrée II (Lith)	4610 ± 90AA	42 232
Rivière Maurice (Arch)	4170 ± 60 AA	52 434
Gillote (Arch)	3260± 60AA	52 888
Couri I (Arch)	3010± 70AA	71 640
Couri II (Arch)	1710 ± 70AA	41 783
Four à Chaux (Arch)	1570 ± 50AA	92 269
Ile Boucanier (Ostionoïde)	1090± 80AA	42 231
Ile-à-Cabrit (Ostionoïde)	1050+60AA	176 686
Lagon aux Bœufs (Meillacoïde)	1040+60AA	103 875
Meillacoïde (Meillacoïde)	990+60AA	129 750
Gros Roche (Chicoïde)	530+60AA	158 468

<sup>1</sup> AA= avant aujourd'hui équivalent à BP signifie Before Present en anglais.

environ 2890 à 390 ap. J.-C. ont livré des objets de broyage et de pilonage qui sont associés à des plantes domestiques<sup>11</sup>, comme le maïs et le manioc, les haricots et autres plantes alimentaires, y compris les patates douces et l'igname (Pagán Jiménez 2009 ; 2011 : 96 ; Pagán Jiménez *et al.*, 2005, 2015 ; voir aussi Newsom 1993).

La période dite archaïque a été considérée comme un moment historique pendant lequel les gens n'utilisaient pas non plus la céramique. La présence de la poterie a été pourtant signalée dans des sites archéologiques des Grandes Antilles relatifs aux contextes préexistants aux Saladoïdes ou Ostionoïdes (Atilles et Lopez Blando 2005 ; Garcia 1998 ; Godo 1997 : 26 ; Jouravlena 2002 : 36 ; Ortega et Guerrero, 1981 : 48 ; Ramoli et Nadal 1983 ; Ulloa et Valcárcel Rojas 2002 ; Veloz Maggiolo 2001 ; Veloz Maggiolo *et al.*, [1974-76] ; Veloz Maggiolo et Ortega, 1996 ; Walker 2005). Toutefois, ces faits avaient reçu peu d'attention. C'est dans ce contexte que certains spécialistes ont introduit le terme « *Pre-Awarak Potery Horizon (PPH)* » (Rodriguez Ramos *et al.* 2008), pour propulser l'idée que la poterie a été pratiquée longtemps dans la Caraïbe et n'a pas été introduite par les groupes Saladoïdes (Keegan, 2006 ; Keegan et Rodriguez Ramos, 2007 ; Rodriguez Ramos 2008). Cependant, considérant que les Arawak forment un groupe culturel linguistique, et qu'il est difficile de mettre en évidence les premières traces de cette langue dans les Grandes Antilles, n'est-il pas aussi alternativement acceptable d'utiliser le terme « Pré-Saladoïde » pour désigner archéologiquement les groupes culturels des Grandes Antilles avant la migration Saladoïde ?

Dans ce cas, la période pré-saladoïde/archaïque doit être comprise comme une longue période traversant des millénaires qui se caractérise par des complexités du point de vue technologique, social et culturel. Pour Haïti, la caractérisation culturelle de cette période est donc comprise entre 5000 av. J.-C. à circa 600 ap. J.-C.. L'état de connaissance sur les premiers établissements amérindiens d'Haïti fournit des informations sur l'échelle de peuplement et les stratégies préférentielles d'installation du territoire. Les données disponibles montrent, jusqu'à présent, que la région de Cabaret,

11 Ce répertoire végétale relative aux pratiques culturelles a été aussi identifié dans d'autres sites archéologiques comme Plum Piece (Saba) et Cueva Ventana (Puerto-Rico). Il a été surtout révélé du site archéologique Saint John (Trinidad), considéré comme l'un des premiers sites pré-saladoïdes dans la région et est associé à des technologies de pierres taillées.

dans l'ouest, détient l'une des dates qui sont relatives aux traces des établissements les plus anciens du pays. Par ailleurs, la région de Fort Liberté semble connaître les premières migrations il y a trois millénaires (Tableau 1).

## 2.4. Dynamiques d'établissement plus complexes

La production céramique de la population amérindienne d'Haïti est vue au travers du cadre chrono-culturel conventionnel qui l'attribue à l'émergence d'organisation sociale complexe (Rouse 1992 ; Koski-Karel 2002). Il est considéré que la céramique est introduite en Haïti, spécialement dans le nord vers l'an 600 Mais selon Keegan, Haïti ferait partie de « *Pre-Awarak Potery Horizon (PPH)* ». Il tient compte de la présence de céramique trouvée sur le site Pascade II, daté de 1180 av. J.-C. (Moore et Tremmel 1997) et sur le site de Couri 1 (Rouse 1939). L'émergence d'organisation sociale complexe correspond habituellement à des dynamiques de peuplement et de morcellement culturel des groupes saladoïdes insulaires, depuis leur arrivée vers 500 av. J.-C. à Porto Rico. Le bassin de l'Orénoque, certaines parties du nord de l'Amérique du sud et les Petites Antilles et Porto Rico sont les territoires de la culture des groupes saladoïdes (Bérard 2013b ; Petersen *et al.* 2004 ; Rouse 1992).

La période dite Céramique est classée en plusieurs séquences culturelles du point de vue régional (Petersen *et al.* 2004 ; Rouse 1992). Dans le cas des Grandes Antilles, il est question de la série Ostionoïde. Elle est identifiée pour la première fois, à Punta Ostiones à Porto Rico et serait apparue vers l'an 600. La céramique de style ostionoïde, meillacoïde et chicoïde découle de cette série (Rouse 1951, 1992)<sup>12</sup>. En effet, la céramique est normalement attestée en République Dominicaine, Haïti, Porto Rico et Jamaïque. Elle serait apparue vers 600 ap. J.-C. et a continué dans certains endroits, par exemple en République Dominicaine, jusqu'en 1245 et 1190 dans l'est de Cuba (Rouse 1992 : 95). Selon Irving Rouse, elle émerge au travers de deux principales routes en sortant de Porto Rico. Le scénario veut qu'une branche de l'est de la République Dominicaine traverse la baie de Samana vers la Vallée de Cibao, et continue sa route vers le nord l'île. Ce dernier a donc favorisé une migration de la sous-série vers l'est de Cuba. Irving Rouse explique que c'est au travers de la péninsule méridionale de l'île que la deuxième route de la céramique ostionoïde prend corps ; elle traverse le canal de la Jamaïque pour s'arrêter à la partie septentrionale de cette dernière (Rouse, 1992 : 94-95).

En Haïti, Irving Rouse fait référence au *Macady style*, une attribution qui correspondrait aux dynamiques de peuplement Ostionoïde dans le nord d'Haïti. Le *Macady style* est considéré comme une culture locale de la région de Fort-Liberté. Selon les données disponibles, elle correspond à 860 ap. J.-C. (Rouse 1992 : 95). Des tessons ostionoïdes étaient signalés dans les sites Diale 1 (de type Carrier) et Macady (de type Meillac) (Rouse 1941 : 185). Irving Rouse les avait interprétés comme *Trade sherd of*

---

12 Rouse avait proposé les thèmes Ostonian-ostionoïde, Meillacan-ostionoïde et Chican-ostionoïde pour classer les dynamiques de peuplements basées sur les modèles stylistiques des productions céramiques. Cette classification renvoie à une hiérarchie chronologique des productions céramiques et de peuplements culturels. Dans ce travail, les thèmes « ostionoïde, meillacoïde et chicoïde, sont plutôt utilisés ici pour placer ces cultures archéologiques au même niveau hiérarchique, pour ne pas renvoyer à l'idée de remplacement de groupe culturel dans la durée.

*Colores types*, issus de la République Dominicaine (Rouse 1941 : 109). Cependant, les travaux postérieurs ont révélé des installations ostionoïdes dans le secteur de Fort-Liberté (Koski-Karell 2002 ; Moore 1997). Il faut préciser que les établissements ayant des assemblages ostionoïdes sont attestés non seulement dans la péninsule du nord, mais aussi dans la péninsule du sud d'Haïti. Rouse et Moore ont signalé aussi des céramiques de types ostionoïdes dans l'ouest d'Haïti, caractérisées par des parois rouges (Rouse et Moore 1983 : 10).

Le nord d'Haïti, l'Ile à Rat et l'Ile de la Tortue regroupent quelques assemblages céramiques ostionoïdes (Keegan 2001 ; Koski-karell 2002 ; Moore et Tremmel 1997). Des poteries ostionoïdes associées à des céramiques meillacoïdes et chicoïdes, ont été observées dans le sud d'Haïti particulièrement sur les sites de Morne Neuf près de Miragoâne et de Morne Réserve près de Grand Goâve (Rouse et Moore 1984). Selon Rouse, les groupes ostionoïdes ont vécu 300 ans dans le nord de l'île après avoir repoussé les groupes archaïques, mais reconnaît toutefois la forte interaction entre les deux groupes (Rouse 1992). Keegan a mis en évidence, sur le site d'Ile à Rat, des composantes au même niveau stratigraphique, caractérisées par des céramiques ostionoïdes et meillacoïdes et datées de 905 à 950 ± 50 ans ap. J.-C., dans le nord d'Haïti (Keegan 2001 : 234). Dans cette région, la plupart des sites ostionoïdes sont multiculturels, c'est-à-dire qu'ils contiennent des évidences d'autres types céramiques. En outre, les sites micro-insulaires insérés dans la baie de Fort-Liberté ont livré exclusivement des matériels céramiques ostionoïdes. Parmi eux, le site Ile Bayau est daté entre 1130 à 1420 ap. J.-C. (Koski-Karell 2002 : 163). Il est donc postérieur à l'attribution de 300 ans comme durée d'établissement préconisée par certains auteurs (Rouse 1992 ; Veloz Maggiolo *et al.* 1981). À ce titre, il est important de prendre en compte l'idée de William Keegan, selon laquelle les céramiques ostionoïdes d'Haïti ont continué à être utilisées vers les Grandes Turques jusqu'en 1170 (Keegan 2001 : 236).

En somme, une sorte de contemporanéité dans l'existence ou dans la fabrication des céramiques de type ostionoïdes et meillacoïdes dans le nord d'Haïti se confirme, c'est-à-dire que la céramique meillacoïde n'a pas forcément remplacé celle d'ostionoïde. Des scénarios alternatifs ont été mis en avant, s'opposant à l'idée selon laquelle les groupes ostionoïdes ont été poussés par l'arrivée des groupes meillacoïdes (voir par exemple Rouse 1992 ; Veloz Maggiolo *et al.* 1981). C'est dans cette perspective que Keegan avance que les groupes meillacoïdes s'étaient établis dans le nord d'Haïti avant la migration des groupes ostionoïdes (Keegan 2001). Mais cette assertion reste aussi problématique, car la caractérisation chrono-culturelle basée sur des compositions décoratives et technologiques a toujours été menée sur des assemblages restreints et des dates radiocarbone insuffisantes.

Le style meillacoïde – nom donné après les investigations à Meillac à Fort-Liberté, par F. Rainey et I. Rouse (Rainey 1941 ; Rouse 1939 ; 1941) – domine la tradition céramique dans la grande partie du Nord d'Haïti (Koski-Karell 2002 ; Moore et Tremmel 1997) et du Nord-Est de la République Dominicaine (Hofman *et al.* 2018 ; Ulloa Hung 2014 ; Herrera Malatesta 2018). Comme nous l'avons souligné plus haut, Rouse a lancé l'idée selon laquelle le style meillacoïde a émergé au sein de la série Ostionoïde, laquelle est originaire de Porto Rico (Rouse 1992). Veloz Maggiolo, lui, défend plutôt une origine andine de ce groupe culturel (Veloz Maggiolo 1971). La possibilité d'envisager plusieurs migrations dans la Caraïbe a pourtant été rejetée par



la plupart (Rouse 1986 ; 1992). C'est dans cette perspective, qu'après l'expansion de la sous-série dans la vallée de Cibao, il suppose qu'elle aurait pris deux directions, l'une vers le centre de Cuba et l'autre vers les côtes de la Jamaïque (Rouse 1992). En même temps, Rouse reconnaît des traits stylistiques archaïques (Rouse 1992 : 98) comme éléments d'influences dans les décorations des céramiques meillacoïde. Mais, Peter Sinelli a récemment proposé que le style meillacoïde semble provenir de céramiques qui ont été fabriquées dans l'est de la République Dominicaine à partir du quatrième siècle av. J.-C. (Sinelli 2013 : 224). Keegan rejoint la ligne radicale et va à l'encontre de la conception « rousienne » qui a mis en avant l'évolution de la céramique meillacoïde au sein de la série ostionoïde. Il soutient en effet, que la sous-série meillacoïde représente différents groupes culturels (Keegan 2001 : 236) en appuyant sur l'idée que la céramique meillacoïde reflète des traditions émanées des groupes archaïques (Keegan 2001 : 237). Cette attention spéciale est portée sur des céramiques, issues du site Ile à Rat, en Haïti. Par ailleurs, il avance que l'étude technologique sur des céramiques meillacoïdes témoigne d'une tradition distincte de la série Ostionoïde (Keegan 2001). En se basant sur les travaux de Cordell (1998), Keegan soutient que les poteries ostionanes et chicanes partagent des pâtes semblables, alors que celles des céramiques meillacoïdes sont significativement différentes; cela suggère que les potiers ostionans et chicans partageaient une tradition commune et que les céramistes meillacans suivaient une tradition dissemblable (Keegan 2001 : 237). Les groupes ostionoïdes sont décrits comme les premiers groupes potiers ayant marqué le territoire par leur empreinte, surtout avec la fabrication des céramiques aux parois rouges. Cette tradition céramique semble pourtant ne pas disparaître totalement au sein des traditions subséquentes ou parallèles. Il est donc révélé que des traits stylistiques sont repris dans des pots affiliés culturellement à la tradition meillac, et que cette céramique est aussi signalée dans des sites caractérisés par des céramiques meillacoïdes et chicoïde<sup>13</sup> (Hererra Malatesta 2018 ; Hofman et Hoogland 2015, 2016 ; Hofman *et al.* 2018 ; Keegan et Hofman 2017 ; voir aussi López Belando 2012 ; Olsen et Atilés 2004 ; Ulloa Hung 2014). Ce phénomène complexe peut traduire une pluralité des mécanismes, générant le statut des traditions céramiques découlant des mélanges ou d'emprunts de styles. Ces derniers résultent donc de l'« interaction intercommunautaire [...] et sont liés à des mécanismes de coopération et d'échange, et à l'accès aux ressources des différents espaces environnementaux de la région » (Hofman *et al.* 2018 : 205 ; Ulloa Hung 2014).

Le village actuel de Meillac serait le témoin du secteur intensivement et exclusivement habité par les groupes meillacoïdes (Voir chapitre 5). Même si l'état de connaissance de la céramique meillacoïde dans le nord d'Haïti est de 860 ap. J.-C., il faut la considérer avec précaution puisqu'il n'existe pas beaucoup de dates radiocarbone relatives aux dynamiques de peuplement meillacoïde de la région. Les dynamiques de peuplement meillacoïdes, contrairement au modèle d'Irving Rouse (Rouse 1992 : 52), continuent son émergence dans le Nord d'Haïti jusqu'après l'invasion coloniale

---

13 La période de la disparition de la céramique ostionoïde peut encore alimenter des débats. Dans des sites céramiques multiculturels fouillés en République Dominicaine comme El Flaco et El Carril, des tessons de céramique ostionoïdes ont été signalés dans des couches inférieures à celles contenant des assemblages meillacoïdes et chicoïdes ( Hofman et Hoogland 2016 : 6; Hofman et Hoogland 2015 : 16).

espagnole. Cette hypothèse est attestée par des dates issues des sites archéologique Ti Charite (AD 1320-1520 et ap. J.-C. 1440-1520) et Ti Guiné (AD 1430-1520) (Koski-Karell 2002 ; Ortega et Guerrero 1982). Des céramiques meillacoïdes ont été aussi mises en évidence dans des sites d'établissements espagnols de Bayaha, d'En Bas Saline et de Puerto Real (Deagan 1995 ; Hamilton et Hogdes 1995). Des céramiques meillacoïdes associées à des restes fauniques bovins ont été aussi rencontrées sur le site historique de Milot (Cameron 2016, 2019).

Le Nord d'Haïti aurait joué un important rôle dans les mouvements des groupes meillacoïdes vers Cuba et les Bahamas (Rouse 1992 ; Sinelli 2013). Les couloirs méridionaux d'Haïti auraient, de surcroît, une place déterminante dans l'expansion des groupes meillacoïdes vers la Jamaïque (Rouse 1992 ; Rouse et Moore 1983). Des styles locaux sont identifiés au sein de la céramique meillacoïde, qui sont regroupés comme un Meillac classique et Meillac Finca. Attesté généralement dans le sud d'Haïti, ce dernier est souvent comparé à White Mearl de la Jamaïque et s'est avéré moins complexe sur le plan stylistique que le Meillac classique (Moore et Rouse 1984). Des recherches réalisées dans la bande nord de l'île montrent que les sites meillacoïdes sont plus nombreux que les autres assemblages céramiques (Herrera Malatesta 2018 ; Koski-Karell 2002 ; Moore 1997 ; Ulloa Hung 2014). Cependant, il existe un ensemble de sites fouillés ayant fourni à la fois des céramiques meillacoïdes et chicoïdes (Hofman *et al.* 2018 ; Keegan et Hofman 2017 ; Rouse 1941).

La présence de plusieurs affiliations culturelles sur un seul site témoigne de la complexité et remet en question la vision linéaire qui prédomine dans les interprétations relatives aux dynamiques de peuplement de l'île, en considérant que la céramique chicoïde remplace celle meillacoïde (Herrera Malatesta 2018 ; Hofman *et al.* 2018 ; Keegan 2001, 2006 ; Ulloa Hung 2014).

Les groupes fabriquant des céramiques chicoïdes ont longtemps été considérés comme les descendants directs des Amérindiens Tainos ayant vécu pendant l'invasion coloniale de 1492 (Rouse 1992). La chronologie culturelle traditionnelle avait propulsé l'hypothèse selon laquelle les styles de céramiques chicoïdes avaient commencé à être fabriqués entre 1000 et 1500 ap. J.-C. dans le nord de l'île (Rouse 1992). Considérée comme la dernière composante la série Ostionoïde, la sous-série Chican-Ostinoïde (Chicoïde) nom donné, après la découverte du site de Boca Chica en République Dominicaine – est en effet répandue dans les Grandes Antilles et dans l'est des Petites Antilles. Selon Rouse, la bande nord de l'île aurait connu la deuxième phase de peuplement de la sous-série chicoïde. Cette dernière est initialement attestée entre 900 et 1200 ap. J.-C. à Atajadizo, en République Dominicaine (Rouse 1992 : 52). Par ailleurs, il est considéré que vers 1200 à 1500, l'expansion de la céramique chicoïde a généré plusieurs styles locaux. Il s'agit, en effet, des styles Carrier, dans le nord d'Haïti, Guayabal et Boca Chica en République Dominicaine, Capa et Esperanza à Porto Rico, et Magens Bay-Salt River II, dans les Iles Vierges (Rouse 1992 : 52). Cependant, la céramique chicoïde est attestée sur un vaste territoire couvrant toutes les Grandes Antilles, et non seulement les Iles Vierges, mais aussi une grande partie du nord des Petites Antilles dont Saba, St. Martin, Anguilla, St. Eustache (Hofman *et al.* 2007, 2008). S'ajoutent à cela des objets personnels reflétant des iconographies et des styles chicoïdes. Ce panorama correspond donc au contexte d'échanges, d'influences et d'appropriations des idées issues des Grandes Antilles, implantées dans le nord des Petites

Antilles (Hofman *et al.* 2008 : 23-27). Au cours de cette phase d'échanges culturels, les rapports inter-insulaires semblent avoir été intensifiés au travers d'organisations sociales plus complexes (Hofman *et al.* 2007, 2008).

Bien que le nord d'Haïti révèle beaucoup plus d'indices d'établissements meillacoïdes, les sites chicoïdes sont généralement attestés aussi d'un bout à l'autre; sur l'île de la Tortue, à l'intérieur des terres ainsi que sur les côtes (Hofman *et al.* 2018 ; Koski-Karell 2002 ; Moore et Tremmel 1997). Le plus grand village chicoïde dans le nord d'Haïti concerne le site d'En Bas saline, considéré comme le mieux documenté dans la région habitée durant l'invasion coloniale de 1492 (Deagan 1987, 2004). En effet, les sites chicoïdes sont souvent décrits comme de gros villages d'habitation attribués aux groupes ethniques Tainos (Deagan 2004). Irving Rouse et Froelich Rainey, définissent initialement les assemblages chicoïdes dans le nord comme *Shell culture* (Rainey 1935, 1941 ; Rouse 1941), ayant développé des céramiques de styles Carrier et de Meillac. Le style Carrier est attribué aux céramiques ayant des ponctuations, de larges lignes d'incisions, des parois externes et internes très raffinées et ne contenant aucun relief comme décoration et peintes généralement en blanc. Rouse avait reconnu la grande affinité des aspects décoratifs Meillac et Carrier (Rouse 1941 : 155-157). Cependant, son modèle basé sur le remplacement culturel (Rouse 1992) fait fi, en grande partie, de la contemporanéité de la céramique meillacoïde et chicoïde, ainsi que de la rencontre de ces deux styles (Hofman *et al.* 2018 ; Keegan et Hofman 2017 ; Ulloa Hung 2014). C'est dans cette perspective que Keegan et Hofman (2017 : 128) renforcent l'idée que non seulement les peuplements des groupes méillacoïde et le chicoïde coexistaient en tant que manifestations culturelles distinctes, mais chacun avait besoin de l'autre.

## **2.5. Groupes culturels amérindiens et période coloniale espagnole de 1492**

Si les groupes culturels chicoïdes étaient considérés comme des ancêtres directs des groupes ethniques ayant vécu pendant l'invasion coloniale de 1492 (Deagan 2004 ; Rouse 1941 ; 1992), il est pourtant crucial de reconsidérer l'émergence des groupes culturels meillacoïdes et chicoïdes dans la formation du paysage culturel durant la période coloniale espagnole (Keegan 2006, 2013). Du point de vue archéologique, le mot Taino a été employé dans la première tentative du diagramme de développement culturel des amérindiens (Rouse 1941 : 166-167).

Ce diagramme a présenté trois caractéristiques culturelles : *Flint culture*, *Crab culture* et *Shell culture*, suivant les lignes de F. Rainey (Rainey 1935, 1936, 1941 ; voir aussi Keegan *et al.* 2018). En effet, la *Shell Pattern/culture* était attribuée à *Tainan Culture*, *Arawak Culture* (Rainey 1935, 1936 ; Rouse 1939 ; 1941). Cette caractéristique concerne principalement les Grandes Antilles, les Bahamas, les Iles Vierges et possiblement les Petites Antilles (Rouse 1941 : 166). Donc, la *Shell Culture* représente les groupes humains associés à la culture Arawak, présents dans les Grandes Antilles (Rainey 1935 : 6-7) durant la période coloniale. Il faut préciser que F. Rainey avait aussi intégré les sites archéologiques de type Meillac comme la phase initiale et Carrier comme la phase terminale, de la région de Fort-Liberté, dans la catégorie de *Shell Culture*, tout en reconnaissant qu'il n'y a aucune preuve que le Carrier ait succédé au Meillac (Rainey 1935 : 6). C'est pourtant ce que révèle plus tard un ensemble de tra-

vaux archéologiques effectués dans la région (Keegan 2001 ; Keegan et Hofman 2017 ; Ulloa Hung 2014). Par ailleurs, la *Shell Culture* est attribuée aux groupes chicoïdes, donc aux Tainos (Rouse 1992). Cette idée a pris un grand tournant au sein des travaux archéologiques dans la Caraïbe. Si le terme « taino » a été utilisé par Christophe Colomb pour la première fois durant son deuxième voyage, c'était pour se référer à un groupe d'Amérindiens qui l'avaient utilisé dans la langue Arawak avec la signification de « bon et noble ». Oliver (2009 : 6) et Curret (2014 : 469) rappellent que les premiers chroniqueurs espagnols n'avaient pourtant pas fait usage de ce mot comme nom propre pour désigner un groupe tribal ou Amérindiens des Grandes Antilles<sup>14</sup>.

Il faut attendre 1836, par conséquent, pour que Samuel Rafinesque emploie le mot Taino pour distinguer les langues Arawak des Grandes Antilles de celles des Petites Antilles (Curret 2014 : 467-472 ; Torres Etayo 2006 : 71-73 ; Keegan et Hofman 2017 : 13 ; Oliver 2009 : 6). Dans ce contexte, les critères linguistiques étaient à la base du processus de classification des habitants originels de la Caraïbe. L'appellation a grandement été accaparée par des chercheurs pour désigner les groupes qui habitaient la plupart des Grandes Antilles au moment du contact, sans pourtant le définir précisément (Curret 2014 : 472).

Les archéologues pensent que la veille de l'invasion coloniale connaît les sociétés les plus complexes de l'île, particulièrement exprimées dans les commodités, les cultures matérielles, les différentes manifestations stylistiques des céramiques (Hofman *et al.* 2008 ; Petersen *et al.* 2004 ; Rouse 1992 ; Ulloa Hung 2014), l'établissement d'habitations (Samson 2010) et les manifestations spirituelles (Oliver 2009) ainsi que dans les stratégies d'établissements (Herrera Malatesta 2018 ; Koski-Karell 2002). Ces habitants sont souvent considérés comme les descendants directs des groupes culturels saladöïdes venus de l'Amérique du Sud, depuis le bassin de l'Orénoque au Venezuela (Rouse 1986, 1992). Cependant, en réaffirmant les travaux des Chanlatte Baik (2003), Dacal et Rivero de la Calle (1984), Ulloa Hung et Valcárcel Rojas (2002), Veloz Maggiolo et Ortega (1996), Keegan soutient l'assertion selon laquelle les origines « des Tainos devraient effectivement être placées parmi les peuples archaïques d'Hispaniola, et non parmi les peuples de la période dite Céramique de Porto Rico » (Keegan 2006 : 2). Dans cette perspective, « Taino ne peut être vu comme une expression singulière », mais elle doit considérer l'intégration sociopolitique des groupes distincts antérieurs qui s'étaient impliqués dans des activités interactives (Keegan 2013 : 80). Pour en revenir à l'idée selon laquelle il n'y a aucune preuve que les cultures meillacoïdes sont précédées de celles Carrier (Rainey 1935 : 6), Sinelli s'intéresse de près à l'intégration des cultures meillacoïdes qui a façonné le développement des sociétés complexes au cours de l'invasion coloniale de 1492 (Sinelli 2010, 2013). Donc, l'hétérogénéité des productions céramiques amérindiennes permet d'aller à l'encontre des idéologies traditionnelles laissant croire que les groupes affiliés aux productions céramiques chicoïdes sont exclusivement ceux ayant été impactés par l'invasion coloniale de 1492. Cette

---

14 Tout comme le terme « Taino », le mot « Indien » utilisé par les premiers colonisateurs est aussi une construction historique. Varcárcel Rojas explique que les habitants originels deviennent Indiens à travers un processus d'appropriation et de transformation de leur identité, initié par les voyages de découverte et aboutissant à un nouveau groupe ethnique (2016 : 38). C'est au sein de cette nouvelle catégorisation sociale que la division ethnique attribuant Tainos aux Grandes Antilles et Caraïbes aux Petites Antilles.

vision linéaire ne prend pas en compte la diversité des établissements insérés dans le paysage au cours de la période amérindienne récente, lesquels sont pourtant caractérisés généralement par des céramiques meillacoïdes et chicoïdes.

En dépit de cette problématique, les données archéologiques, bien qu'elles soient peu nombreuses dans le nord d'Haïti, contribuent à forger l'idée d'un système d'organisation sociale complexe durant la période coloniale espagnole (Deagan 1987, 2004). En effet, cette idée se dégage dans la prise en compte d'importante distribution des sites archéologiques attribués à la veille de cette époque en Haïti (Moore et Tremmel 1997 ; Koski-Karell 2002). Cette complexité est peut-être aussi vue par le biais des sites investigués ayant livré des évidences corrélatives à la diversité au sein des populations amérindiennes de l'île, mises en relief dans les documents ethno-historiques (Hofman *et al.* 2018).

La faible recherche archéologique réalisée en Haïti, fait qu'on s'appuie seulement sur les recherches effectuées sur les « sites de contact » d'En Bas Saline et historique de Puerto Real et de Bayaha (Deagan 1995, 2004 ; Hamilton et Hodges 1982, 1995 *cf.* chapitre 5) pour faire ressortir des informations concernant la période coloniale espagnole. Il faut noter que la stratégie d'établissement espagnol consistait à occuper toute l'île à grande échelle.

L'invasion coloniale de 1492 a engendré des relations interculturelles entre plusieurs groupes ethniques, aboutissant à un élément crucial dans le processus de transformations du paysage de toute l'île. Le nord d'Haïti peut être considéré comme le point de départ d'un bouleversement sociopolitique : résultat d'une « rencontre coloniale non-heureuse » pour les populations amérindiennes<sup>15</sup>. Le secteur d'En Bas Saline correspond donc à cette situation de départ du colonialisme qui allait entraîner des conséquences lourdes au sein des populations amérindiennes (Deagan 2004) et du paysage culturel sur le long terme.

Après avoir accosté sur les côtes nord-ouest (Puerto de la Estrella, St Nicolas) de l'île le 6 décembre, il fallut à Christophe Colomb et ses pairs attendre le 25 décembre pour s'établir dans le secteur, aujourd'hui appelé En Bas Saline. Cette attente lui a permis de construire La Navidad à la suite du naufrage de la Santa Maria survenu dans la nuit de Noël en 1492 (Dunn et Kelly 1989 ; Samuel Morisson 1940 : 239-285), ainsi que les premières bases matérielles de la colonisation européenne dans l'ensemble du continent. Cet établissement, relativement éphémère, représente la stratégie de contrôle du territoire, après les changements des toponymes des territoires amérindiens pour les remplacer par des appellations fortement marquées par le christianisme. La Navidad représente aussi le conflit entre Amérindiens et Européens. Le deuxième voyage de Christophe Colomb avait permis l'utilisation de la Isabella au détriment de la Navidad. En effet, le conflit opposant les Amérindiens aux Européens restés sur place avait conduit à sa destruction. Si La Isabella fut aussi vouée à un échec rapide, c'est parce que les facteurs sociaux, politiques et naturels, ont joué un rôle important. S'ajoute à cela sa distance trop éloignée des mines d'or et d'importantes communautés amérindiennes (Altman 2016 : 7).

---

15 La densité la population générale des communautés amérindiennes de l'île posent plusieurs questions qui alimentent des mésententes dans l'estimation de l'effectif (Coop et Borah 1971 ; Denevan 1992 ; Las Casas 1999 ; Rouse, 1992 : 7 ; Sauer 1966 : 66 ; Rosenblat 1976, voir aussi Koch *et al.* 2019).

Par ailleurs, toute l'île coloniale espagnole allait prendre un essor plus significatif suite à la fondation de villes additionnelles entre 1503-1505 par Nicolas de Ovando. La *Banda del Norte* de l'île est représentée comme un endroit stratégique pour les colonisateurs qui avaient déplacé par la force des populations originelles pour les insérer dans les sites d'extractions minières et dans les villes coloniales. Ces dernières, généralement portuaires, participaient au processus de la croissance rapide des premiers systèmes d'échange et de transport et elles reflétaient les ambitions et les espoirs des fonctionnaires et des habitants de l'île (Altman 2017 : 6). Puerto Real, ville avoisinante de l'ancien emplacement de La Navidad, correspond donc aux stratégies de domination soutenue par une hiérarchie sociale coloniale. La population amérindienne était donc contrainte d'évoluer au sein de nouvelles configurations politiques, économiques et sociales, caractérisées par le *repartimiento* et l'*encomienda*<sup>16</sup>. Les interactions entretenues entre colonisateurs et Amérindiens, dans ces configurations sociales, ont débouché sur de nouvelles conditions sociales et économiques (Ewen 1991), qui tendent vers la transformation sociale de l'île à long terme.

Les produits manufacturiers avaient occupé une place cruciale dans les activités domestiques et auraient été fabriqués par les Amérindiens de *repartimiento* ou par les Africains mis en esclavage, transportés sur l'île (Deagan 1988, 2015 ; Smith 1986). Ces rapports sociaux faisaient pleinement partie de l'« environnement colonial qui a mélangé diverses personnes et a transformé les identités des colonisés et des colonisateurs ; ce n'était pas un environnement statique avec des identités fixes toujours en opposition » (Valcárcel Rojas 2016 : 40).

Les établissements d'En Bas Saline et de Puerto Real fournissent, dans ce cas, des évidences relatives aux manifestations des interactions interculturelles entre Amérindiens, Européens et Africains dans le nord d'Haïti (Deagan 1985, 1995, 2004 ; Smith 198 ; Ewen 1990). Les habitants du village amérindien d'En Bas Saline, occupé durant longtemps, auraient été impliqués dans le système de l'*encomienda* à Puerto Real (Deagan 2004 : 605). Deagan (2004 : 605-606) a repris les idées de Deive (1989 : 30-42) et Mira Caballos (1997 : 31) pour étayer l'hypothèse selon laquelle la région autour d'En Bas Saline a également été le centre de la résistance finale des Tainos à la domination espagnole, entreprenant une sorte de guérilla pendant les guerres de Baharuco des années 1530, au cours desquelles un certain nombre de colons espagnols de Puerto Real ont été tués.

Les récits ethno-historiques fournissent un ensemble d'informations sur les populations originelles de l'île, « souvent confuses et difficiles à vérifier » archéologiquement (Samona 2003). La question d'organisation sociopolitique est souvent mise en avant pour expliquer le paysage social amérindien. De ce fait, les observateurs européens décrivent les composantes socio-culturelles du système d'organisation sociale amérindienne, relatives aux chefferies, à la religion, aux caciquats, etc. Beaucoup de travaux ar-

---

16 Timothy J. Yeager définit le système de l'*Encomienda* comme « une organisation dans laquelle un Espagnol recevait de la Couronne un ensemble restreint de droits de propriété sur le travail indien par lequel l'Espagnol (un *encomendero*) pouvait obtenir un tribut (paiement d'une partie de la production) de la part des Indiens sous forme de biens, de métaux, de l'argent ou des services de travail direct. En échange, les *encomenderos* fournissaient aux Indiens des protections et instructions dans la foi catholique, promettaient de défendre la région et payaient une taxe à la Couronne » (Yeager 1995 : 843, traduction de l'auteur).

chéologiques entrent dans ce contexte comme une sorte d'analyse archéologique plongée dans l'ethnohistoire. Ils mettent en avant les sociétés amérindiennes des Grandes Antilles comme des groupes ethniques qui fonctionnent sous l'égide des principes des *Caciquats*, dont le *Cacique*<sup>17</sup> représente le chef suprême d'un territoire (Curret 2003 ; Curret et Stringer 2010 ; Keegan *et al.* 1998 ; Oliver 2009 ; Rouse 1992 ; Siegel 2010 ; Torres 2013 ; Wilson 1990). Des *Classic Taino* auraient donc vécu sur les îles d'Haïti et de Porto Rico (Rouse 1992). À titre d'exemple, Guacanagaric, cacique *Classic Taino*, est considéré comme le chef du village d'En Bas Saline situé, du point de vue ethnohistorique, dans le caciquat du Marien. Il aurait reçu Christophe Colomb en 1492 (Deagan 1985, 2004).

Dans ce cas, Anderson-Córdova explique que la question de chefferie ou caciquat a été étudiée dans le prisme des contextes néo-évolutionnistes pour expliquer l'évolution de complexité sociale et de consolidation des pouvoirs politiques amérindiens décrite dans les récits ethno-historiques (*cf.* Anderson-Córdova 2017 : 20 ; voir aussi Keegan 2013 : 76). Cela conduit à des opinions divergentes de la part des auteurs comme Alcina (1983) et Moscoso (1986) qui, toutefois, se basent sur des documents historiques obtenus des sources ethno-historiques (*cf.* Anderson-Córdova 2017 : 20). Selon ces sources ethno-historiques, la division territoriale et administrative des populations amérindiennes de l'île constitue la base de cette organisation sociopolitique. Le remplacement des chefferies au sein de la division territoriale de l'île entière démontre un travail de long processus hérité de l'incertitude et de confusion. Herrera Malatesta (2018) résume ce processus de placement cartographique des chefferies remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'historien français Pierre-François-Xavier de Charlevoix. Par ailleurs, en se basant sur les notes de chroniqueurs comme Oviedo, Las Casas et Pedro Martir de Alegria et les attributions territoriales de Charlevoix, Rouse (1948) a dessiné les territoires des caciques avec les frontières ethniques tout en ajoutant un sixième caciquat dénommé Ciguayo, ayant pour cacique Guayabonex. En outre, la carte de Rouse a été modifiée par Veloz Maggiolo qui a supprimé le cacique de Ciguayo et a redéfini les frontières ethniques (Herrera Malatesta 2018 : 94-95). Mais Rouse (1992 : 144) a réaffirmé sa position antérieure sur la division territoriale en remplaçant les villages des caciques de l'île pendant le temps de C. Colomb. D'autres cartes territoriales ont été mises ainsi en évidence et sont relatives aux cinq caciquats décrits par les chroniqueurs (Anderson-Córdova 1990 : 56 ; Sauer 1969 : 46 ; Vega 1980 ; cité dans Anderson-Córdova 2017 : 21-22). En ce cas, la division territoriale des groupes ethniques reste problématique. Des études archéologiques ont confirmé la question relative à la complexité de l'organisation sociale des populations amérindiennes durant l'invasion coloniale, notamment grâce à des études sur des choix d'établissements et l'usage des cultures matérielles.

Les impacts de la colonisation sur les sociétés amérindiennes sont multifformes - sociales, politiques et économiques - et traduisent le noyau de cette invasion coloniale. Ils prennent racine d'abord dans les premières perceptions de Christophe Colomb sur les habitants originels (qualifiés de dociles, nus, plus ou moins évolués) et sur le paysage

---

17 Le mot Cacique a été écrit pour la première fois par Christophe Colomb dans son journal de bord, entre le 17 et le 18 décembre 1492, dans la région du nord-ouest d'Haïti. Il mentionne ce mot pour se référer à un chef Indien, qui lui a promis de lui ramener de l'or (Dunn et Kelly 1989).



naturel (décrit comme beau, émerveillement, paradis terrestre) lors de son premier voyage (Dunn et Kelly 1989; Morisson 1940). Cette façon de percevoir le paysage culturel dans cette situation coloniale, fait des Amérindiens et de l'environnement naturel deux catégories exploitables dans la mise en œuvre du système impérialiste sur l'île. Les dynamiques qui se produisaient au sein de cette situation coloniale ont généré des réponses continues de résistance de la part des dominés (Valcárcel Rojas 2016). Cela consistait en des insurrections, des combats et la fondation de communautés marronnes entre Africains et Amérindiens (Guitar 1998, 2006 ; Landers 2002, 2006 ; Milagros 2016 ; Stone 2014) dans des zones périphériques de l'île ainsi que dans d'autres îles caribéennes (Guitar 2006 : 53 ; Landers 2006 : 30-31) et en évoluant autour de nouvelles organisations sociales en dehors des contrôles espagnols (Guitar *et al.* 2006 : 51 ; Landers 2000 : 111-146).

Les villes de Puerto Real et de Bayaha, représenteraient des lieux stratégiques de communication entre les autres villes côtières au nord de l'île. Par ailleurs, l'occupation d'En Bas Saline et de Puerto Real, est en effet considérée comme *outpost* de l'expansion capitaliste, ayant permis la mise en place du déplacement forcé des populations amérindiennes et du système esclavagiste, lequel sera développé plus tard à grande échelle à Saint-Domingue. Les conséquences du déclin des habitants originels ont joué un rôle déterminant dans l'établissement français, caractérisé par des paysages coloniaux urbains et ruraux.

## 2.5. La colonisation française

Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, le nord d'Haïti a été le théâtre de contrebandes de corsaires et de rivalités entre pirates pour l'accaparement des richesses de l'île. L'abandon de la ville espagnole de Bayaha pouvait être considéré comme un point de départ stratégique avantageux pour les pirates français, qui en profitaient alors pour étendre de manière permanente leur présence sur les côtes nord, alors que les Espagnols avaient opéré un regroupement vers l'est (Oexmelin 1688 ; Hamilton et Hodges 1996 ; Latimer 2009). Les boucaniers s'impliquaient dans la chasse au bétail sauvage, pour commercer les cuirs et les viandes séchées avec les corsaires. Ils s'emparaient, en effet, des espaces abandonnés par les Espagnols. Après l'expulsion des aventuriers français, anglais et hollandais par les Espagnols de l'Île de saint Christophe, l'Île de la Tortue leur servait alors de refuge. Les Français allaient mettre en place un gouvernement officiel sur l'Île de la Tortue sous le commandement de Le Vasseur qui voulait faire de cette île une huguenote, c'est-à-dire une île des Frères de la côte (Augeron *et al.* 2009 ; Camus 1997 ; Oexmelin 1688; Moreau de Saint-Méry 1797; Richard 1972 ; Schmitt 2017). Mais, en 1665, avec l'arrivée de Bertrand d'Ogéron comme gouverneur de l'Île, la colonie de Saint-Domingue devient officiellement une colonie contrôlée par la France. La création de la Compagnie Française des Indes occidentales en 1664 (Saint-Louis 2004 : 31) marqua la genèse des colonies françaises dans la Caraïbe. À Saint-Domingue, les établissements s'étaient surtout concentrés vers la partie occidentale de l'Île. Le refus de la présence française par les Espagnols a débouché sur un conflit territorial, à la suite de l'expansion progressive des Français sur l'île. Le peuplement de ces derniers se caractérisait par son instabilité et son dynamisme. Il se manifestait dans la résistance aux Espagnols et dans l'occupation progressive de l'espace (Saint-Louis 2004 : 31). Les

guerres que les deux nations ont menées les ont conduit à partager l'île. Les traités de Ryswick en 1697<sup>18</sup> ont probablement permis à l'Espagne de reconnaître la présence de la partie occidentale de l'île après de longues années de luttes pour le contrôle de ce territoire longtemps occupé par les Espagnols.

L'expansion des Français dans le nord d'Haïti concerne l'acquisition des vastes terres dans le département du Nord-Ouest ainsi que des emplacements d'anciennes villes abandonnées par les Espagnols en 1605. Les ruines des villes de Puerto Real et de Bayaha représentaient des bases importantes pour la continuité des établissements français sur les côtes nord de l'île. En dépit de la dévastation des agglomérations des villes côtières par Antonio Osorio<sup>19</sup>, ces dernières n'ont pas été totalement délaissées car certains Espagnols, Africains, Amérindiens et descendants de ces groupes ethniques semblent y être restés pour vivre et continuer le commerce des cuirs avec les boucaniers qui s'y installaient peu à peu (Hamilton et Hodges 1995).

L'implantation des premières plantations de tabac a permis de stabiliser les boucaniers qui circulaient d'un bout à l'autre de l'île (Dubois 2004; Garrigus 2006; Montigny 2012; Pritchard 2004). Plus tard, elles furent peu à peu remplacées par des plantations d'indigo dans des zones arides, des plantations sucrières dans les plaines fluviales et des plantations caféières dans les mornes. La plaine de Limonade, où était installée la ville de Puerto Real, calque les premiers établissements de la colonie française dans les plaines alluviales de la région. Réoccuper les ruines des anciennes villes espagnoles révélait une importante stratégie de la part des Français pour marquer la genèse d'une colonie. Les Espagnols considéraient les établissements français comme illégaux. En riposte à la destruction de la ville de Santiago en 1690 organisée par les Français, la plaine de Limonade, autrement appelée plaine de Puerto Real, a connu en 1691 un affrontement sanglant entre Français et Espagnols, qui a causé la mort d'environ trois cents Français parmi lesquels les anciens gouverneurs de l'île de la Tortue, à savoir De Cussy et De Franquesnay qui se réinstallaient sur les côtes nord d'Haïti.

À Bayaha, les boucaniers utilisaient surtout l'île Bayau, un petit espace insulaire à l'intérieur de la baie, comme escale pendant des activités de chasse au bétail dans la savane de Bayaha et ses environs.

La présence de ces aventuriers sur l'île de la Tortue<sup>20</sup> et sur les côtes occidentales et du nord avait permis la continuité de l'économie de cuirs et avait engendré une économie de plantations basée initialement sur la production du rocou, du tabac et de l'indigo (Cauna 2013). L'ère sucrière en 1690 s'ouvre à la mise en œuvre de l'exploita-

---

18 Ces traités furent signés les 20 et 21 septembre à Ryswick 1697, pour mettre fin à la longue guerre entre les puissances constituant la ligue d'Augsbourg et la France de Louis XIV. Bien que Saint-Domingue ne soit pas mentionné dans ces traités, il semble qu'ils ont joué un rôle dans le processus du partage de l'île où la partie occidentale, longtemps occupée par les Français fut reconnue par les Espagnols. Cependant, aucune attribution formelle à la France n'est mentionnée dans les traités. François Blancpain passe en revue des historiens qui ont soigneusement étudié ces traités et avance qu'aucun d'entre eux n'attribue un bénéfice particulier à Saint-Domingue (Blancpain 2007 : 306).

19 Antonio de Osorio fut gouverneur général de l'île d'Hispaniola. Dans le but de lutter contre la contrebande et d'établir le contrôle administratif, économique et stratégique, le Roi d'Espagne Philippe III a ordonné à Osorio de dépeupler les parties ouest et nord de l'île entre 1605 à 1606 pour se rapprocher de Santo-Domingo.

20 En 1664, la création par Colbert de la Compagnie des Indes Occidentales marque un nouveau tournant dans l'histoire de la militarisation des îles.

tion de grands champs agricoles; la première exportation de sucre arriva en France en 1697 (Brunard et Garrigus, 2006 : 34). L'exploitation sucrière à grande échelle a pris sa forme dans la distribution spatiale des habitations coloniales<sup>21</sup>.

C'est dans ce contexte que la plaine alluviale de Puerto Real (Limonade), ainsi que celle de Bayaha, deviennent le centre des productions agricoles dans lesquelles l'ensemble des plantations reposait sur la force de travail des asservis africains. L'ancien emplacement de la ville espagnole de Bayaha a connu le développement de plantations intensives grâce aux différentes rivières qui arrosent les plaines. Plus tard, une installation urbaine allait être mise en place grâce à la création d'une ville coloniale côtière protégée par un important établissement militaire, situé principalement à l'entrée de la baie.

Les premiers établissements français à Bayaha<sup>22</sup> sont officiellement établis par des soldats en vigie sous l'ordre de Galiffet en 1701 et en 1703 le Bourg de Bayaha fut créé. Les Français ont officiellement fondé le Bourg de Bayaha et s'investissaient rapidement dans l'organisation du système de plantations. C'est cela que Moreau de Saint-Méry (1797 : 133) rapporte :

« qu'en 1714, on comptait plusieurs sucreries et un certain nombre de hattes dans cette dépendance, et c'était le lieu de la partie du nord où il se fabriquait le plus d'indigo à cette époque. On désirait tellement accroître les progrès de Bayaha, qu'une ordonnance des administrateurs du 20 juin 1711 y accordait préférentiellement des concessions, et que le 3 décembre 1715 et le 14 septembre 1717, ils réunirent celles qui n'avaient point été établies ».

La concession et l'accaparement des terres témoignent d'importants facteurs dans le processus de l'établissement des colons. Il faut noter que vers 1730 beaucoup de domaines de la région de Fort-Dauphin n'ont pas été concédés. Sur cette carte (Fig. 8)

---

21 Vertus Saint-Louis définit « l'habitation coloniale comme la grande propriété dont le maître, sinon le procureur ou le gérant, emploie des esclaves à la production de denrées d'exportation comme le sucre (Saint-Louis 2004 : 35). Elle est aussi considérée comme « une unité autonome de production et de traitement de la canne, autour de laquelle (l'habitation) s'organisèrent l'importation des esclaves et leur intégration dans l'activité économique de l'île tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle » (Benoist 1968 : 167 ; cité dans Chivallon 2004 : 70). Ces définitions concernent principalement les habitations sucrières, cependant l'habitation coloniale se réfère à une organisation plus complexe, sur les plans physique, économique et social. Dans ce cas, « l'habitation ne se résume donc pas simplement à la maison de maître ou à un édifice spécifique, mais comprend l'ensemble des bâtiments, domestiques et industriels, ainsi que les terres, les cultures, les esclaves, le bétail et tous les ustensiles nécessaires à la vie sur l'exploitation » (Charley 2004 : 1).

22 Bayaha devient Fort-Dauphin pendant la colonisation Française. Les Français avaient continué d'utiliser le nom espagnol de la région (Bayaha), et l'avaient abandonné par la suite. Moreau de Saint-Méry rappelle que « M. de Rochalard donna le nom de Fort-Dauphin à la citadelle et à la ville de Bayaha, et cette dénomination, prise de la naissance du dauphin, arrivée l'année précédente, ayant été agréée par le roi, une ordonnance des administrateurs, du 18 octobre 1731, prescrivit à tous les officiers publics de ne plus employer que le nom de Fort-Dauphin. Ainsi, s'éteignit celui de Bayaha qui, encore en 1710, était celui qu'on donnait à toute l'étendue de terrain qui était depuis Caracol jusqu'à la rivière du Massacre » (Moreau de Saint-Méry 1797 : 135). En effet, les Français ont gardé de rares noms espagnols ou indigènes, les autres étant traduits en langue française. Cela rentre donc dans le cadre de la politique coloniale qui consiste à changer les toponymes des territoires colonisés au sein d'un projet global de remodelage du territoire.

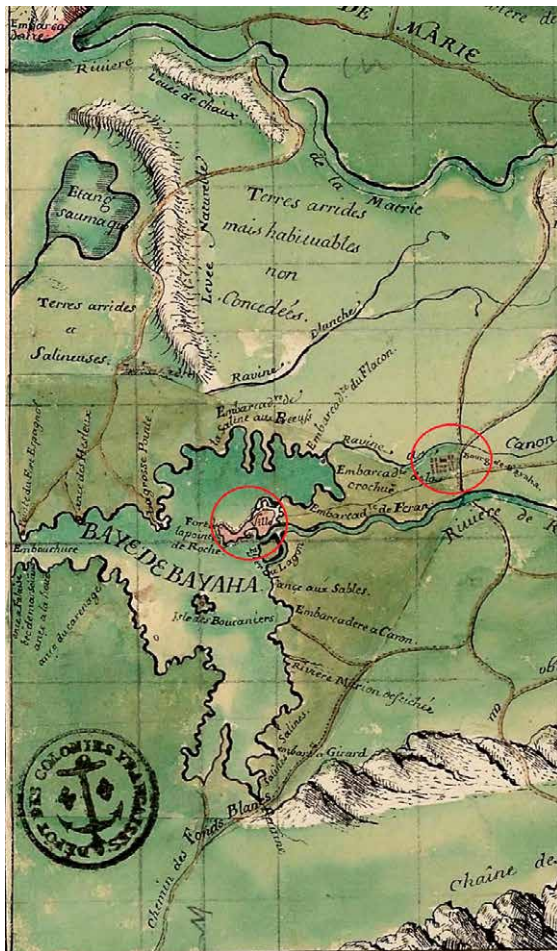


Figure 8 : extrait de la carte de Bayaha représentant la frontière terminée présentement par la Rivière du Massacre (CC1), 1728, produite par Joseph-Louis de La Lance, 1728. Source : Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 150 DIV 4 P 2 D.

élaborée par Joseph-Louis de La Lance<sup>23</sup>, en 1728 et représentant la frontière les parties françaises et espagnoles, terminée présentement par la Rivière du Massacre, des zones arrosées par des rivières ainsi que des zones arides habitables, mais non concédées. Deux autres clichés paraissent importants sur cette carte : il s'agit du Bourg de Bayaha et de l'emplacement de la ville urbaine<sup>24</sup>, administrativement relocalisée en 1725 au pied de la baie, soutenue par le Fort de la Pointe du Roche ou Fort Saint Joseph (de la rivière Roche). Le paysage colonial est basé sur la dualité d'établissement urbain et rural. L'espace urbain représente le centre administratif du pouvoir colonial, dans lequel sont insérés les grands ports (Geggus 1990, 1991 ; McClellan III 2002 ; Navarro-Andraud 2008, 2009), tandis que les plantations coloniales représentent le paysage rural, même si le centre-ville et la périphérie ne sont pas eux-mêmes clairement délimités. C'est donc la distribution spatiale des établissements qui définissent cette dualité.

23 Il a élaboré deux cartes de la même année et à la même échelle, l'une représentant les aspects topographiques, sans mentionner les établissements, et l'autre prenant en compte les variables topographiques et les différentes habitations de la région.

24 A ce moment, les Français vont appeler la ville Fort-Dauphin, qui prendra le nom de Fort-Liberté après l'indépendance haïtienne.

L'infrastructure urbaine développée à Saint-Domingue a trouvé son modèle dans la France contemporaine. En effet, les Français de Saint-Domingue répliquèrent les villes de province de France, et les villes coloniales formèrent autant de centres provinciaux urbains supplémentaires pour la France (McClellan III 2002 : 83). Les établissements urbains constituent, en quelque sorte, le *make-up* racial le plus important, composé majoritairement de blancs. L'agglomération urbaine était normalement formée de villes et de bourgs. Le bourg de Bayaha fut donc la première trace d'une structure urbaine de Fort-Dauphin. Jean Saint-Vil soutient qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle :

« l'existence de villes et de bourgs à Saint-Domingue est due uniquement à l'importation d'un modèle qui n'existait pas antérieurement dans la colonie ; la mise en place des centres est liée avant tout à la volonté des autorités de créer des établissements devant leur permettre de bien organiser l'exploitation du territoire. En conséquence, toutes les agglomérations appartiennent à une seule génération ; la structure était la même et les différences tenaient uniquement à leur taille et à leur position » (Saint-Vil 1978 : 253).

À Fort-Dauphin, la ville s'est développée parallèlement à son système défensif côtier et aux plantations, bien que ces dernières avaient déjà constitué les bases des établissements français dans le nord avant l'attribution officielle de 1697. Si les villes sont plutôt côtières et les bourgs dans les terres (Navarro-Andraud 2009), il faut préciser que les plantations coloniales de Fort-Dauphin entrent dans le schéma d'établissement littoral qui s'additionne au système défensif. Le milieu colonial urbain de Saint-Domingue « se définit avant tout comme un port ouvert sur l'extérieur et non une cité repliée sur elle-même et enserrée dans ses murs » (Navarro-Andraud 2009). Par ailleurs, l'économie de la colonie repose sur les productions des plantations qui façonnent le paysage rural (Cauna 2013, 1992). Navarro-Andraud explique, en effet, que l'économie de plantation développée sur le territoire ne nécessite pas un réseau urbain dense et hiérarchisé comme en métropole, mais a essentiellement besoin de ports commerciaux (Navarro-Andraud 2008). Les relations entre les villes et les plantations sont essentielles dans la circulation des produits, où les bourgs servent de relais pour permettre le transport des marchandises issues des plantations de l'intérieur. Il faut noter que Fort-Dauphin n'a pas fait partie des villes de première catégorie parmi les treize grandes villes coloniales, mais la région révèle un ensemble de grandes habitations diversifiées dans la production, comme l'indigo et particulièrement le sucre. Ce dernier, introduit par les Espagnols est l'un des produits d'Haïti envoyés en 1517 en Espagne comme échantillon par les religieux hiéronymites (Saint-Louis 2004 : 22).

L'établissement colonial de la région de Fort-Dauphin entre dans le processus général et régional de développement industriel. Les planteurs succèdent aux boucaniers qui s'installaient sur les côtes de Saint-Domingue et développaient une petite économie de plantation, particulièrement de tabac (Cauna 2013 ; Garrigus 2006). Ces premières habitations, de petite taille et consistant pour l'essentiel en des entrepôts de séchage, ne laissèrent pas de traces dans l'architecture coloniale (Cauna 2013 : 6) et on ne peut pas aujourd'hui les déceler archéologiquement. La distribution des plantations coloniales a connu en conséquence une grande ampleur dans la région du Nord quelques années plus tard, principalement dans la plupart

des secteurs côtiers et de l'intérieur. L'indigo, plante introduite par les Espagnols au XVII<sup>e</sup> siècle à Hispaniola, a fait son entrée notamment dans la région de plaine du nord en 1676 et représentait la première source d'enrichissement des colons dans la mesure où elle requérait la mise en place de grands domaines (Cauna 2013 : 7). Normalement, cette plante nécessitait moins de terres et de main d'œuvre que le sucre, mais exigeait beaucoup plus de travail que le tabac – au moins deux ouvriers par carreau<sup>25</sup> (Garrigus 2006 : 29). Vers 1685, les plantations d'indigo amorcent ainsi la transition vers une économie de plantation et l'introduction du travail forcé (Fick 1990 : 15). Aux alentours de 1713, l'indigo fut le principal produit d'exportation de Saint-Domingue et plus d'un millier de travaux d'indigos sont signalées dans la colonie (Garrigus 2006 : 30). Comme le sucre fut lent à émerger, beaucoup de planteurs produisirent de l'indigo et du coton (Brunard et Garrigus 2016 : 14). D'autres plantes ont participé au développement et à la mise en place du premier moment de l'économie de plantations, telles que le rocou, le cacao et le coton (Cauna 2013). Cependant, le café et le sucre représentent les deux principaux produits qui propulsent l'économie de Saint-Domingue au sommet dans la Caraïbe (Brunard et Garrigus 2016 ; Cauna 1987 ; 2013 ; Garrigus 1993, 2006 ; Saint-Louis 2004).

La topographie du paysage jouait par conséquent un rôle prépondérant dans la mise en place des plantations sucrières et caféières (Brunard et Garrigus 2016) qui révolutionne la vie sociale et économique de Saint-Domingue. Les plantations caféières sont érigées dans les mornes, tandis que les plaines alluviales sont réservées aux habitations sucrières. Dans ce cas, la région de Fort-Liberté se range donc dans une économie sucrière, dans la culture d'indigotier et des denrées vivrières. La production d'indigo était dominante dans les secteurs arides des Frédoches et de Fonds Blancs, à Fort-Dauphin, même si les plantations sucrières semblaient avoir été plus nombreuses et s'étaient insérées dans les secteurs de Malfetty, des bourgs de Bayaha, de Dumas et dans le Bas Maribarou (Moreau Saint-Méry 1797 : 150). Moreau de Saint-Méry a ainsi décrit le paysage de Maribarou :

« Mais quelle vue délicieuse que celle offerte au voyageur lorsque, de l'extrémité de ces savanes, il découvre la riche plaine du canton de Maribarou ! Son œil se promène sur des champs de cannes qui semblent s'embellir encore par le contraste des points qu'il vient de parcourir. Il aime l'effet que produisent, sur ce vert ondoyant, des arbres d'un vert plus prononcé et placés çà et là, comme pour varier la scène. Les bâtiments d'un grand nombre de manufactures y ajoutent leur intérêt, et les bois qui bordent les rives du Massacre couronnent et fixent l'horizon » (Moreau de Saint-Méry 1797 : 147).

Les rivières Lamatrie et Massacre ont permis la fertilité du sol de ce secteur chiffrant 17 sucreries, grâce à l'installation de cinq moulins qui facilitent l'arrosage des lieux en temps de sécheresse. Treize de ces habitations sucrières se retrouvaient dans le bas

25 C'est une mesure de terre généralement employée dans les colonies françaises de la Caraïbe, particulièrement à Saint-Domingue. Tessier et Thouin (1791 : 762) explique qu'« à la Guadeloupe il a 90 000 pieds carrés qui font 2500 toises de Paris, ou un arpent royal, 1 155 toises 20 pieds, ou deux arpents de Paris, 700 toises. A Saint-Domingue, le Carreau est de 100 pas carrés; le pas est de 3 pieds ½ en carré, ce qui fait 3402 toises, 28 pieds ½ de Paris [...]» (*sic*).

Maribarou et les quatre du haut Maribarou, composés de 60 blancs, 17 affranchis et environ 2 500 esclaves (Moreau de Saint-Méry 1797 : 149-150). Les secteurs de Frédoches ne possédaient pas de sucreries. Étant caractérisés par des sècheresses, ils hébergeaient quatre poteries, trois briqueteries et des tuileries, ainsi que plusieurs fours à chaux dans lesquels vivaient 53 blancs, 104 affranchis et 678 esclaves (Moreau de Saint-Méry : 151). Les habitations sucrières se sont implantées dans la limite de la ville, des deux côtés de la rivière Marion vers les littoraux et à l'intérieur des terres, lesquelles contenaient une dizaine d'habitations.

L'autre secteur dépendant de la ville de Fort-Dauphin est le quartier de Fonds Blancs, situé approximativement vers la baie de Caracol, regroupant 17 habitations sucrières et quelques indigoteries (Moreau Saint-Méry 1797 : 152).

Si, en 1739, Saint-Domingue comptait plus de 350 grandes plantations dans la colonie (Richards 2003 : 438), c'est parce que l'acquisition rapide des domaines était cruciale pour la stratégie économique de chaque habitant de l'île [...] (King 2017 : 129). En effet, chaque habitation est conçue à partir des plans parcellaires qui sont tracés à l'initiative d'une autorité supérieure aux propriétaires et ayant intérêt à détenir cette représentation exacte des terres qui sont sous sa dépendance (Dauvergne 1948 : 238) par le biais de l'arpentage<sup>26</sup>. C'est en cette circonstance que les terres destinées à la production du sucre et d'autres denrées ont été développées à grande échelle. Les habitations constituent la base de l'économie coloniale maintenue par l'esclavage d'une population servile africaine et par le système de l'exclusif faisant de cette colonie la plus productive du Nouveau Monde vers 1789. En effet,

« la colonie française de Saint-Domingue, contient 793 manufactures à sucre ou sucreries; 3 150 indigoteries; 789 cotonneries; 3 117 caféteries ou caféyères; 182 guildiveries ou distilleries de tafia ou eau-de-vie de sucre; 26 briqueteries et tuileries; 6 tanneries; 370 fours à chaux ou chaufourneries; 29 poteries et 50 cacaoyères; indépendamment d'une foule d'autres établissements connus sous le nom de places-a-vivre, parce qu'on y cultive des racines nourrissantes, des grains, des fruits, et que l'on y élève des volailles et d'autres animaux, qui sont autant de moyens de subsistance » (Moreau Saint-Méry 1797 : 116).

Les secteurs de la plaine du Nord étaient considérés comme l'une des régions les plus profitables de la colonie de Saint-Domingue. Fort-Dauphin, dans ce contexte, a contribué grandement au processus relatif à la mise place de l'économie du système colonial. Par conséquent, les dynamiques sociales et politiques qui s'opéraient au sein du système colonial, avaient généré la lutte des opprimés et transformaient le paysage social et inventaient la liberté (Saint-Louis 2011).

---

26 Celui qui veut obtenir la concession d'un terrain doit prendre un certificat de l'arpenteur du quartier dans la dépendance où est situé le terrain à délivrer; ce certificat doit faire mention de l'étendue du terrain, et lui fixer des bornes (p. 93). Mais pendant le premier âge de la colonie, il y avait un petit nombre de cultivateurs, qui pouvaient posséder des parcelles en adoptant la méthode du droit de hache qui consiste à s'introduire dans la forêt et abattre des arbres en s'appropriant des terres vacantes. Cette méthode est en vigueur à partir de l'accroissement de la population (Hilliard d'Auberteuil 1776 : 88).



## 2.7. Conclusion

Habitée environ 3000 ans av. J.-C., la région de Fort-Liberté (ci-devant Bayaha et Fort-Dauphin) comporte d'importantes variables environnementales qui avaient été cruciales pour la stratégie de subsistance des populations amérindiennes. De par de sa biodiversité regroupant un ensemble d'espèces fauniques marines et terrestres, végétales, la région de Fort-Liberté contient d'importantes rivières qui permettent la maintenance de la fertilité du sol. Avec l'établissement urbain des Espagnols à environ 10 km des côtes, des secteurs de l'intérieur auraient constitué un avantage pour l'élevage et les plantations vivrières. Largement développées durant la colonisation française, les habitations industrielles représentent le marqueur d'un paysage colonial rural teinté de l'exploitation de l'homme par l'homme et de l'exploitation de l'environnement. La longue durée d'établissement peut témoigner, à la fois, de stratégies similaires ou différentes, entreprises par des groupes humains dans le processus de transformation du paysage culturel de la région. Les évidences archéologiques révèlent donc des indices de preuves pour faire un bilan sur la manière dont le processus d'établissement explique le développement historique de la région. Le chapitre suivant met en relief les démarches amorcées pour étudier cette question de paysage changeant dans sa longue durée.